

Chère Cliente, Cher Client,

En janvier 2024, le gouvernement kényan a mis en place de nouvelles règles relatives à l'entrée sur son territoire. Il n'est plus nécessaire de présenter un visa pour vous rendre au Kenya, en revanche, il est obligatoire d'effectuer une demande d'*autorisation de voyage électronique* (eTA, pour *Electronic Travel Authorization*) **avant** le début de votre séjour. Il est possible de faire une demande de manière dématérialisée, c'est pourquoi nous avons créé ce document pour vous aider dans cette démarche.

Nous vous recommandons d'effectuer votre demande d'eTA deux semaines avant votre arrivée au Kenya, car elle est valable uniquement pour une durée de 90 jours à compter de la date de son obtention. En règle générale, le délai de traitement des dossiers est de 3 jours ouvrables.

Veuillez noter que :

- Tous les voyageurs (y compris les bébés et les enfants) doivent être munis d'une autorisation de voyage valide pour entrer sur le territoire kényan.
- Une autorisation de voyage électronique coûte 30 USD par personne et est valable pour une durée de trois mois.
- Les procédures kényanes peuvent être un peu différentes de celles observées dans votre pays. Les systèmes informatiques, par exemple, peuvent parfois rencontrer des difficultés et vous devrez peut-être vous y reprendre à plusieurs fois. Au cas où un problème surviendrait, nous conseillons simplement de patienter et de réessayer plus tard.

Tenté par le visa East Africa Community ?

Si vous voyagez dans plusieurs pays d'Afrique de l'Est pendant vos vacances, vous pouvez faire la demande d'un visa East Africa Community (EAC visa) au lieu d'un visa par pays. Le visa EAC est un visa touristique destiné aux personnes voyageant au Rwanda, en Ouganda et au Kenya (mais pas en Tanzanie) et il est délivré dans le premier pays dans lequel vous entrez.

Par exemple, si vous voyagez depuis l'Ouganda jusqu'au Rwanda ou au Kenya, vous faites la demande de visa EAC en Ouganda puisqu'il s'agit de votre point d'entrée. Une fois en vacances, le même visa vous permet d'aller au Rwanda et au Kenya. Le visa EAC permet une entrée simple dans la communauté d'Afrique de l'Est (EAC) puis de multiple voyages au sein de cette communauté. Le coût est de 100 USD. Si vous voulez faire la demande de visa EAC, vous pouvez simplement choisir cette option sur les sites officiels de l'immigration du Rwanda et de l'Ouganda lors de la demande de visa.

Vous commencez par le Kenya ?

Par contre, si vous commencez par le Kenya, vous ne pouvez pas faire la demande de visa EAC pour couvrir votre séjour complet. Bien que le Kenya accepte le visa EAC pour venir depuis l'Ouganda ou le Rwanda, le gouvernement kényan n'offre pas la possibilité d'en faire la demande. Ainsi, si le Kenya est la première destination de votre voyage, vous devez faire la demande d'une eTA (electronic Travel Authorization) pour le Kenya en premier, puis faire la demande d'un visa par autre pays visité, ou la demande de visa EAC pour les deux autres pays.

De la même façon, si votre itinéraire comprend la Tanzanie, vous devrez toujours faire une demande séparée de visa pour ce pays.

La responsabilité de Safari En Afrique ne peut être engagée pour votre demande d'autorisation de voyage électronique. Si vous avez des questions concernant la procédure de demande d'eTA, veuillez vous adresser au service de l'immigration du Kenya (support@etakenya.go.ke) ou à l'ambassade de votre pays (voir votre petit guide de voyage du Kenya).

L'équipe de Safari En Afrique

Prérequis pour l'obtention d'une eTA

Veuillez vérifier au préalable la liste de prérequis ci-dessous avant d'entamer la procédure de demande d'autorisation de voyage électronique.

- Un passeport dont la validité est d'au moins six mois à votre arrivée au Kenya.
- Au moins une page vierge dans votre passeport.
- Un billet retour.

Gardez les éléments suivants à portée de main lorsque vous effectuez votre demande en ligne :

- Une photo d'identité récente ou un selfie pris au moment de la procédure de demande.
- Vos coordonnées, votre adresse électronique et votre numéro de téléphone.
- Les renseignements concernant votre séjour, ainsi que vos vols.
- La confirmation de réservation et/ou lettre d'invitation des hôtels ou des hébergements où vous séjournerez (veuillez vous référer à la confirmation de séjour jointe à cet e-mail portant sur le visa/eTA).
- La confirmation de votre vol international.
- Un certificat de vaccination contre la fièvre jaune pour les ressortissants de pays endémiques (veuillez consulter le site web du [CDC](https://www.cdc.gov), l'agence gouvernementale américaine des Centres pour le contrôle et la prévention des maladies, pour consulter la liste actualisée des pays concernés).
- Une carte bancaire valide pour procéder au paiement.

Selon votre pays de résidence, votre nationalité et vos déplacements, les documents suivants peuvent également vous être demandés :

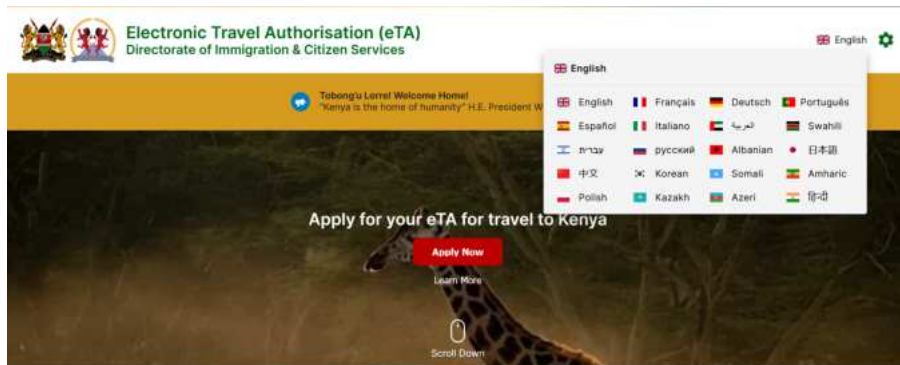
- Des documents bancaires attestant de votre situation financière.
- Des certificats de vaccination ou résultats d'examens supplémentaires.

Veuillez aussi noter que :

- Seuls les paiements par carte bancaire sont possibles.
- Les frais d'obtention de l'eTA sont non remboursables.
- Les demandes incomplètes seront refusées.
- Être en possession d'une eTA n'est pas une garantie d'entrer sur le territoire kényan.
- Travailler/obtenir un emploi sans permis de travail au Kenya est considéré comme un délit.
- Fournir de fausses informations sera sanctionné par le rejet de votre demande d'eTA.
- L'eTA est valable pour une entrée unique, sauf dans le cas où vous visitez un autre état de l'Afrique de l'est.

La demande d'eTA

1. Rendez-vous sur le site web <https://www.etakenya.go.ke/en> et sélectionnez la langue de votre choix.



2. Cliquez sur Envoyer une demande. Le site vous demande maintenant si vous utilisez votre propre appareil ou un appareil à usage public, afin de savoir si vos données peuvent être sauvegardées ou non, au fur et à mesure de la progression de votre demande. Sélectionnez la bonne option attentivement !



3. Choisissez Touristes et visiteurs pour votre demande.



4. Des instructions détaillées sur la façon de procéder à la démarche s'affichent. Lisez attentivement et continuez.

Autorisation de voyage électronique (eTA)
Directorate of Immigration & Citizen Services

Préparer votre demande

Tous les voyageurs, y compris les enfants, ayant prévu de se rendre en République du Kenya doivent obtenir une autorisation de voyage électronique (eTA) valide **avant** leur départ.

Personnes dispensées d'obtenir une eTA

1. Titulaires d'un passeport kényan ou d'un titre de voyage d'urgence à aller simple (Emergency Certificate) émis par des missions kényanes à l'étranger ;
2. Titulaires d'un permis de résidence permanente, d'un permis de travail ou d'un laissez-passer en cours de validité ;
3. Titulaires d'un visa électronique valide pour le Kenya ;
4. Titulaires d'un document de voyage selon la Convention de Nations Unies, émis par le gouvernement du Kenya ;
5. Les membres de missions diplomatiques et d'organisations internationales accréditées au Kenya sont dispensés de s'acquitter des frais de demande, mais l'obligation d'eTA est maintenue ;
6. Citoyens des pays partenaires de la Communauté d'Afrique de l'Est (CEA), y compris le Burundi, l'Ouganda, la République démocratique du Congo, le Rwanda, le Soudan du Sud et la Tanzanie (l'exemption est valable pour une durée de six (6) mois) ;
7. Voyageurs en escale au Kenya qui arrivent et repartent avec le même vol ou qui ont une autorisation de transit.

Personnel d'enregistrement aéroportuaire
Consultez l'état de la demande d'un voyageur ici.

Fermer Continuer

5. Lisez et acceptez la déclaration de consentement en cochant « Je confirme avoir lu et accepté les informations ci-dessus ».

Autorisation de voyage électronique (eTA)
Directorate of Immigration & Citizen Services

Déclaration de consentement

Kenya eTA est un système semi-automatisé qui détermine l'éligibilité des voyageurs souhaitant se rendre au Kenya.

Le site Web et l'application mobile sont gérés par le ministère kényan de l'Intérieur et de l'administration nationale, le service étatique kényan en charge de l'immigration et de la citoyenneté, la direction des services d'immigration du gouvernement de la République du Kenya, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en République du Kenya sur la protection des données et la confidentialité de vos informations.

Les données fournies par les personnes effectuant une demande via le site Web et l'application mobile dédiés aux demandes d'autorisation de voyage sont soumises aux mêmes dispositions de confidentialité et aux mêmes contrôles que ceux mis en place ailleurs dans le cadre de programmes similaires de contrôle des voyageurs. L'accès à ces informations est limité aux personnes ayant besoin d'en connaître et qui sont reconnues et autorisées par le gouvernement de la République du Kenya. Merci de noter que le gouvernement du Kenya a convenu que le traitement de vos données relevait de l'intérêt public.

☒ Je confirme avoir lu et accepté les informations ci-dessus.

☐ Inscrivez-vous pour recevoir des offres exclusives liées à votre voyage.

Personnel d'enregistrement aéroportuaire
Consultez l'état de la demande d'un voyageur ici.

Fermer Continuer

6. Choisissez si vous voulez faire une demande pour vous-même ou pour un groupe. Les demandes peuvent être effectuées pour des groupes ou famille jusqu'à 6 membres, prenant le même vol et itinéraire. Les instructions pour les demandes de groupe se trouvent page 12.

Autorisation de voyage électronique (eTA)
Directorate of Immigration & Citizen Services

?

Demande individuelle
Je souhaite faire une demande pour une seule personne.

Demande groupée
Je souhaite faire une demande groupée.

Si vous voyagez en famille, en couple, entre colocataires ou si vous représentez les employés d'une entreprise, vous pouvez gagner du temps en effectuant une demande groupée. Les demandes groupées sont soumises à certaines conditions d'éligibilité.

Personnel d'enregistrement de la compagnie aérienne
Consultez votre demande
Consultez l'état de votre demande.

Effectuer une demande d'eTA pour une seule personne

1. Sélectionnez votre pays de résidence et cliquez sur « Continuer ».

2. Scannez votre passeport ou bien prenez-le en photo avec votre webcam, puis téléversez le fichier. Attention, sa taille ne doit pas dépasser 10 Mo. Cochez la case pour confirmer que les données sont bien correctes, puis cliquez sur « Continuer ».

3. Prenez un selfie avec votre webcam ou bien téléversez une photo d'identité, puis cliquez sur « Utiliser cette photo ». Attention, la taille du fichier ne doit pas dépasser 10 Mo.

TEL +33 257 880 088 **E-MAIL** france@africasafaritrips.com
CHAMBRE DE COMMERCE 84654058 **VAT** NL 8632 99672 B.01
INTERNATIONAL BANK ACCOUNT NUMBER NL84 RABO 0376 9475 27
SWIFT/BIC CODE RABONL2U

6



Informations de voyage ?

Renseignez les informations de votre voyage

- ☒ Données passeport
- ☒ Selfie ou photo
- ☒ Coordonnées de contact
- ☒ Informations de voyage
- ☐ Informations voyageur
- ☐ Déclaration douanière
- ☐ Confirmer et poursuivre

Motif du séjour

Informations sur le vol à l'arrivée

Date d'arrivée

Date à laquelle vous prévoyez d'arriver au Kenya.

Arrivée par voie aérienne

Arrivée par voie maritime

Arrivée par voie terrestre

Sélectionner une compagnie aérienne

Renseignez les informations de votre vol à destination du Kenya.

Sélectionner l'aéroport d'arrivée au Kenya

Sélectionnez le pays d'origine de votre voyage

Sélectionnez le pays où vous avez commencé votre voyage.

Informations sur le vol au départ

Date de départ

Votre date de départ du Kenya, c'est-à-dire la date à laquelle vous prévoyez de quitter le territoire kényan.

Départ par voie aérienne

Départ par voie maritime

Départ par voie terrestre

Sélectionner une compagnie aérienne

Si vous connaissez les informations relatives à votre vol, renseignez-les ici. Sinon, laissez le champ vide.

Sélectionner l'aéroport de départ au Kenya

Pays de destination

Sélectionnez le pays de votre destination finale. Ne sélectionnez pas de destination d'escale.

✕ Fermer

Enregistrer Et Fermer

Continuer

6. Dans la section « Informations voyageur », saisissez des informations à votre sujet. Cliquez ensuite sur « Continuer ».

Informations voyageur ?

Répondez à quelques questions liées à votre itinéraire de voyage.

- Données passeport
- Selfie ou photo
- Coordonnées de contact
- Informations de voyage
- Informations voyageur**
- Déclaration douanière
- Documents requis
- Confirmer et poursuivre

Votre voyage est-il financé par un tiers qui n'est ni votre employeur ni un gouvernement ?

☐ Oui ☐ Non

Quel est votre pays de naissance ?

Sélectionner un pays

Quelle était votre nationalité à la naissance ?

Sélectionner un pays

Avez-vous fait l'objet d'une condamnation judiciaire dans les cinq dernières années ?

☐ Oui ☐ Non

Vous êtes-vous déjà fait refuser l'entrée sur le territoire kényan ?

☐ Oui ☐ Non

Quelle est votre situation familiale ?

☐ Célibataire ☐ Marié-e ☐ Divorcé-e ☐ Veuf-ve

Vous êtes-vous déjà rendu au Kenya ?

☐ Oui ☐ Non

[Fermer](#) [Enregistrer Et Fermer](#) [Continuer](#)

7. Dans la section « Déclaration douanière », vous devez déclarer si vous voyagez avec de l'argent liquide d'un montant supérieur à 5 000 USD (ou son équivalent en devises). Cliquez ensuite sur « Continuer ».

Déclaration douanière ?

Répondez à quelques questions de sécurité sanitaire et relatives aux formalités douanières et au respect de la loi.

- Données passeport
- Selfie ou photo
- Coordonnées de contact
- Informations de voyage
- Informations voyageur
- Déclaration douanière**
- Documents requis
- Confirmer et poursuivre

Prévoyez-vous de vous rendre en République du Kenya avec des espèces ou des instruments de paiement d'une valeur supérieure à 5 000 dollars ou montant équivalent en devise étrangère ?

☐ Oui ☐ Non

[Fermer](#) [Enregistrer Et Fermer](#) [Continuer](#)

8. Dans la section « Documents requis », téléversez la confirmation de séjour sous la rubrique « Hébergement », et la confirmation de la réservation de vos billets d'avion sous la rubrique « Confirmation de réservation de vol » en cliquant sur « Sélectionner un fichier ». Une fois les deux documents téléversés, cliquez sur « Continuer ».

Documents requis ⓘ

Merci de joindre les documents mentionnés ci-dessous.

- Données passeport
- Selfie ou photo
- Coordonnées de contact
- Informations de voyage
- Informations voyageur
- Déclaration douanière
- Documents requis
- Confirmer et poursuivre

Confirmation de réservation de vol

Importez votre justificatif de confirmation de réservation de votre vol ou citez-le. Votre nom ainsi que les informations relatives à votre arrivée et à votre retour doivent y figurer.

[Sélectionner un fichier](#)

Hébergement

Importez votre justificatif de confirmation de réservation d'hébergement. Le justificatif doit inclure le nom de l'hôtel ou de la maison d'hôtes où vous prévoyez de séjourner. Si vous restez dans un lieu privé (sans ou sans hébergement), merci de renseigner le nom, le numéro de la pièce d'habitation et le numéro de téléphone de votre hôte.

[Sélectionner un fichier](#)

[Fermer](#) [Enregistrer Et Fermer](#) [Continuer](#)

9. Veillez à ce que toutes les informations fournies soient complètes et correctes, puis cochez la case « Je suis le demandeur... ». Cliquez ensuite sur « Continuer ».

Confirmer et poursuivre ⓘ

- Données passeport
- Selfie ou photo
- Coordonnées de contact
- Informations de voyage
- Informations voyageur
- Déclaration douanière
- Documents requis
- Confirmer et poursuivre

Assurez-vous que les informations fournies sont complètes, à jour et exactes. Vous pouvez vérifier et modifier les informations en cliquant sur les sections concernées.

En passant à l'étape suivante :

a) vous déclarez que toutes les informations fournies sont exactes et complètes et que vous avez conscience que vous commettez une infraction si vous omettez des informations ou fournissez de fausses informations en connaissance de cause ;

b) vous avez conscience qu'une autorisation de voyage électronique (eTA) approuvée n'est pas le seul critère d'admissibilité d'un voyageur sur le territoire de la République du Kenya ; les agents d'immigration détermineront l'admissibilité des voyageurs à leur arrivée ;

c) vous avez conscience qu'en cas d'informations fausses ou incomplètes, votre autorisation de voyage peut vous être refusée ;

et d) vous avez conscience que si votre demande est émise par un agent ou par un système automatisé d'un site tiers, elle peut être refusée automatiquement sans obligation de remboursement.

Déclaration voyageur :

Je déclare solennellement disposer des ressources financières suffisantes pour toute la durée de mon séjour au Kenya, y compris pour m'héberger, me nourrir, me déplacer, me soigner et pour couvrir toute dépense accessoire.

Je confirme avoir un billet de retour vers mon pays d'origine, je comprends les implications juridiques si je fournis de fausses informations et je m'engage à respecter les dispositions législatives et réglementaires en vigueur en République du Kenya.

☒ Je suis le demandeur et je comprends et accepte le caractère définitif et irrévocable de cette déclaration et accepte de signer cette demande par voie électronique.

☐ Je ne suis PAS le demandeur et je remplis ce formulaire au nom d'une tierce personne. Je comprends et accepte le caractère définitif et irrévocable de cette déclaration et accepte de signer cette demande par voie électronique.

Remarques supplémentaires

Précisez toute information supplémentaire que vous jugez pertinente pour nous aider à mieux traiter votre demande.

[Fermer](#) [Enregistrer Et Fermer](#) [Continuer](#)

10. Dans la section « Délais de traitement des demandes », sélectionnez « Formule standard », puis cliquez sur « Continuer ».

Délais de traitement des demandes ⓘ

Sélectionnez un délai de traitement en fonction de votre date de départ.

● Délais de traitement des demandes

● Finalisez votre demande

Formule Standard

Votre demande sera traitée sous un délai de 72 heures. Dans certains cas, ce délai peut être plus long.

- Assistance basique
- Si votre demande est incomplète, elle sera refusée.

USD 30.00

[Terminer](#)

11. Dans la section « Finalisez votre demande », saisissez vos informations, les numéros de votre carte bancaire et sélectionnez le pays d'émission de votre carte, puis cliquez sur « Payer » pour procéder au paiement.

Finalisez votre demande

Payez en toute sécurité en utilisant l'un des modes de paiement ci-dessous. L'ensemble des frais de demande et des dons ne sont ni remboursables ni transférables. Les politiques de remboursement des prestataires tiers s'appliquent.

● Délais de traitement des demandes

● Finalisez votre demande

Adresse e-mail

Votre adresse e-mail

Nom figurant sur la carte

Votre nom

Numéro de carte

1234 1234 1234 1234

Date d'expiration

MM / AA

Code de sécurité

CVC

Pays

France

Total **USD 33.90**

[Accéder au résumé](#)

[Payer](#)

12. Après avoir déposé votre demande, vous recevrez un e-mail contenant un numéro de dossier confirmant que votre demande a bien été enregistrée. Vous pourrez vérifier le statut de votre demande à tout moment en consultant le site <https://www.etakenya.go.ke>.

13. Une fois votre demande examinée, vous recevrez un e-mail contenant votre eTA :

- Si votre demande est **accordée**, veuillez imprimer votre eTA et la télécharger sur votre appareil mobile ou l'enregistrer dans l'application mobile « Kenya Travel Authorisation ». Vous devrez la présenter à tous les points de départ et d'arrivée.
- Si votre demande est **refusée**, vous ne pourrez pas vous rendre au Kenya. Dans ce cas, veuillez envoyer un e-mail à l'adresse support@etakenya.go.ke pour le signaler et obtenir de plus amples informations.

14. Veillez à bien conserver votre eTA sur vous lors de votre voyage au Kenya !

Effectuer une demande d'eTA pour un groupe

Vous pouvez effectuer une demande pour l'ensemble des membres d'un groupe ou d'une famille (6 personnes maximum) en même temps si vous partagez les mêmes vols et séjournez dans les mêmes hôtels. La procédure est similaire à celle de la demande pour une seule personne, mais l'ordre des étapes est légèrement différent :

- Munissez-vous des passeports, des photos et informations de chaque membre du groupe.
- La personne ayant réservé le séjour auprès de Safari En Afrique est considérée comme étant le ou la responsable de la réservation. Cela signifie que cette personne se chargera de la demande d'eTA pour le groupe.
- Les billets d'avion et les réservations d'hôtel doivent faire apparaître le nom de la personne responsable de la réservation (veuillez vous référer à la confirmation de séjour jointe à cet e-mail portant sur le visa/eTA).

Autorisation de voyage électronique (eTA)
Directorate of Immigration & Citizen Services

Liste de contrôle pour les demandes groupées

Si vous voyagez en famille, en couple ou entre amis avec un groupe composé de six (6) personnes maximum, gagnez du temps et effectuez une demande groupée.

Sélectionnez l'option Demande groupée sur le site Web de demande d'autorisation de voyage électronique (eTA) et suivez les étapes. Une fois les demandes validées, chaque membre du groupe recevra son autorisation de voyage électronique individuelle. Si votre groupe est composé de plus de six personnes, merci de faire deux demandes groupées ou plus.

Toutes les personnes du groupe doivent :

- Résider dans le même pays ;
- Voyager en République du Kenya pour les mêmes raisons ;
- Partager le même itinéraire de voyage et d'hébergement pour l'intégralité du séjour en République du Kenya.

Buttons: Fermer, Continuer

Après avoir sélectionné l'option « Demande groupée » sur le site web <https://www.etakenya.go.ke/en>, veuillez suivre ces étapes :

1. Sélectionnez votre pays de résidence et cliquez sur « Continuer ».

2. Dans la section « Informations de voyage », sélectionnez la raison de votre séjour (tourisme), puis indiquez votre date d'arrivée, si vous arrivez par voie aérienne, maritime ou terrestre, la compagnie aérienne avec laquelle vous voyagez, votre numéro de vol (le cas échéant) et le pays de provenance. Saisissez ensuite votre date de départ, si vous quittez le pays par voie aérienne, maritime ou terrestre, et sélectionnez le pays où vous vous rendez après votre séjour au Kenya.

Sous la rubrique « Address(es) in Kenya », indiquez les noms de tous les hôtels figurant sur votre itinéraire et les dates de votre séjour (veuillez vous référer à la confirmation de séjour jointe à cet e-mail portant sur le visa/eTA). Cliquez ensuite sur « Continuer ».

Informations de voyage ?

Renseignez les informations de votre voyage

- ☒ Informations de voyage
- ☐ Données passeport des membres de votre groupe
- ☐ Coordonnées de contact
- ☐ Confirmer et poursuivre

Informations sur le vol à l'arrivée

Date à laquelle vous prévoyez d'arriver au Kenya.


Arrivée par voie aérienne


Arrivée par voie maritime


Arrivée par voie terrestre

Renseignez les informations de votre vol à destination du Kenya.

Sélectionnez le pays où vous avez commencé votre voyage.

Informations sur le vol au départ

Votre date de départ du Kenya, c'est-à-dire la date à laquelle vous prévoyez de quitter le territoire kényan.


Départ par voie aérienne


Départ par voie maritime


Départ par voie terrestre

Si vous connaissez les informations relatives à votre vol, renseignez-les ici. Sinon, laissez le champ vide.

Sélectionnez le pays de votre destination finale. Ne sélectionnez pas de destination d'escale.

3. Sous «Données passeport des membres de votre groupe», téléversez les informations de chaque membre du groupe.
 - a) Téléversez la page biométrique du passeport
Commencez par téléverser la page biométrique du premier voyageur. Veuillez noter que la taille maximale est de 10 Mo. Cochez la case pour confirmer que les informations sont correctes.

Données passeport des membres de votre groupe ?

Pour chaque membre du groupe, merci de fournir une photo ou un scan de la page du passeport sur laquelle figure la photo d'identité.

- Informations de voyage
- Données passeport des membres de votre groupe
- Coordonnées de contact
- Documents requis
- Confirmer et poursuivre

Plissez et déposez une photo ou version scannée du document requis, ou cliquez ici pour sélectionner le fichier manuellement.

[Ajouter la photo du le scan de la page de votre passeport.](#) [Utiliser le webcams](#)

[Fermer](#) [Continuer](#)

Données passeport des membres de votre groupe ?

Pour chaque membre du groupe, merci de fournir une photo ou un scan de la page du passeport sur laquelle figure la photo d'identité.

- Informations de voyage
- Données passeport des membres de votre groupe
- Coordonnées de contact
- Documents requis
- Confirmer et poursuivre

[Ajouter Une Personne](#)



ERKA MUSTERMANN

DATE DE NAISSANCE: 16. 08. 1994

DATE D'EXPIRATION: 27 FEB 1973

DATE D'EXPIRATION: 20 DEC 2027

☐ Je confirme que le nom, la date de naissance, le numéro du passeport/photocart d'identité ainsi que la date d'expiration de ce document d'identité sont exacts.

[Prendre Une Photo En Mode Selfie](#) [Informations Voyageur](#)

[Déclaration Douanière](#)

[Ajouter Une Personne](#)

[Fermer](#) [Continuer](#)

b) Selfie ou photo

Ensuite, cliquez sur «prenez une photo en mode selfie» et prenez le selfie en utilisant votre webcam ou téléversez une photo type passeport avec une taille maximale de 10Mo. Cliquez sur «continuer» et une fois que la photo est téléchargée cliquez sur «utiliser cette photo».

Selfie ou photo ?

Prenez une photo de vous en mode selfie en utilisant votre webcam ou smartphone ou importez une photo d'identité.



ERKA MUSTERMANN

PASSEPORT (ISSUER & NO.)

CD1 X000 8H

VALIDITY

20 Dec 2027

Nous avons détecté une webcam sur votre appareil. Lorsque c'est bon pour vous, activez-la pour prendre une photo. Il se peut que votre navigateur vous demande la permission d'y accéder.

[Commencer](#)

[Importer Une Photo En Mode Selfie](#)

[Fermer](#) [Continuer](#)

Selfie ou photo ?

Merci de vérifier sur la photo sélectionnée que votre visage est bien visible et répond aux exigences applicables aux photos de passeport.

- Données passeport
- Selfie ou photo
- Coordonnées de contact
- Informations de voyage
- Informations voyageur
- Déclaration douanière
- Confirmer et poursuivre



[Fermer](#)

[Réessayer](#) [Utiliser Cette Photo](#)

TEL +33 257 880 088 **E-MAIL** france@africasafaritrips.com
CHAMBRE DE COMMERCE 84654058 **VAT** NL 8632 99672 B.01
INTERNATIONAL BANK ACCOUNT NUMBER NL84 RABO 0376 9475 27
SWIFT/BIC CODE RABONL2U

16



c) Informations voyageur

Continuez maintenant à répondre à quelques questions sur le voyageur: ce voyage a-t-il été financé par un tiers ? Sélectionnez le pays et la nationalité de naissance, etc. Une fois terminé, cliquez sur «continuer».

Informations voyageur ?

Répondez à quelques questions liées à votre itinéraire de voyage.


ERIKA MUSTERMANN
NUMÉRO ET ÉMETTEUR DU PASSPORT
C01 X000 6H

VALIDITÉ
20 Dec 2027

Votre voyage est-il financé par un tiers qui n'est ni votre employeur ni un gouvernement ?

☐ Oui
 ☐ Non

Quel est votre pays de naissance ?

Sélectionner un pays

Quelle était votre nationalité à la naissance ?

Sélectionner un pays

Avez-vous fait l'objet d'une condamnation judiciaire dans les cinq dernières années ?

☐ Oui
 ☐ Non

Vous êtes-vous déjà fait refuser l'entrée sur le territoire kényan ?

☐ Oui
 ☐ Non

Quelle est votre situation familiale ?

☐ Célibataire
 ☐ Marié-e
 ☐ Divorcé-e
 ☐ Veuf-ve

Vous êtes-vous déjà rendu au Kenya ?

☐ Oui
 ☐ Non

d) Déclaration douanière

Continuez avec la déclaration douanière et «continuer».

Déclaration douanière ?

Répondez à quelques questions de sécurité sanitaire et relatives aux formalités douanières et au respect de la loi.


ERIKA MUSTERMANN
NUMÉRO ET ÉMETTEUR DU PASSPORT
C01 X000 6H

VALIDITÉ
20 Dec 2027

Prévoyez-vous de vous rendre en République du Kenya avec des espèces ou des instruments de paiement d'une valeur supérieure à 5 000 dollars ou montant équivalent en devise étrangère ?

☐ Oui
 ☐ Non

- e) Ensuite, cliquez «Ajouter une personne » pour ajouter le voyageur suivant et répétez le même procédé pour CHAQUE voyageur du groupe.

Données passeport des membres de votre groupe ?

Pour chaque membre du groupe, merci de fournir une photo ou un scan de la page du passeport sur laquelle figure la photo d'identité.

- ☒ Informations de voyage
- ☒ Données passeport des membres de votre groupe
- ☐ Coordonnées de contact
- ☐ Documents requis
- ☐ Confirmer et poursuivre

+ Ajouter Une Personne



NOM COMPLET
ERIKA MUSTERMANN

NUMÉRO DU PASSPORT/PIÈCE D'IDENTITÉ
C01 X000 6H

DATE DE NAISSANCE
27 FEB 1973

VALIDITÉ
20 Dec 2027

☐ Je confirme que le nom, la date de naissance, le numéro du passport/pièce d'identité ainsi que la date d'expiration de ce document d'identité sont exacts.

Prendre Une Photo En Mode Selfie 

Informations Voyageur 

Déclaration Douanière 

+ Ajouter Une Personne

✕ Fermer

Continuer

Une fois que tous les passeports, images et toutes les informations demandées sont téléversées, cliquez sur “continuer”.

4. Dans la section « Coordonnées du voyageur », le ou la responsable de la réservation doit saisir son numéro de téléphone, adresse e-mail et adresse postale, et sélectionner sa profession. Saisissez également le nom et le numéro de téléphone d'une ou plusieurs personnes à contacter en cas d'urgence. Cliquez ensuite sur « Continuer ».

Coordonnées du voyageur ?

Renseignez les coordonnées de contact du voyageur principal.

La loi exige de fournir une adresse e-mail et un numéro de téléphone valides pour le voyageur. Les agences de voyage, les services de délivrance de visas et de conciergerie et autres types d'agences doivent renseigner les coordonnées de contact du voyageur. À défaut, la demande sera refusée et aucun remboursement ne accordé.

- ☒ Informations de voyage
- ☒ Données passeport des membres de votre groupe
- ☒ Coordonnées de contact
- ☐ Documents requis
- ☐ Confirmer et poursuivre

Si vous ne trouvez pas votre rue, renseignez votre ville et votre pays de résidence.

Personnes à contacter en cas d'urgence
Merci d'indiquer le numéro d'au moins une personne à contacter en cas d'urgence.

[+ Ajouter Un Numéro](#)

[Fermer](#)

[Enregistrer Et Fermer](#)

[Continuer](#)

5. Dans la section « Documents requis », téléversez la confirmation de séjour sous la rubrique « Hébergements », et la confirmation de réservation de vos billets d'avion sous la rubrique « Confirmation de réservation de vol » en cliquant sur « Sélectionner un fichier ». Une fois les deux documents téléversés, cliquez sur « Continuer ».

Documents requis ?

Merci de joindre les documents mentionnés ci-dessous.

- ☒ Informations de voyage
- ☒ Données passeport des membres de votre groupe
- ☒ Coordonnées de contact
- ☒ Documents requis
- ☐ Confirmer et poursuivre

Confirmation de réservation de vol
Importez votre justificatif de confirmation de réservation de votre vol ou contactez. Votre nom ainsi que les informations relatives à votre arrivée et à votre retour doivent y figurer.

[Sélectionner un fichier](#)

Hébergement
Importez votre justificatif de confirmation de réservation d'hébergement. Le justificatif doit inclure le nom de l'hôtel ou de la maison d'hôtes où vous prévoyez de séjourner. Si vous séjournez dans un logement privé, merci de renseigner le nom, le numéro de la place d'identité et le numéro de téléphone de votre hôte.

[Sélectionner un fichier](#)

[Fermer](#)

[Enregistrer Et Fermer](#)

[Continuer](#)

6. Veillez à ce que toutes les informations fournies soient complètes et correctes, puis cochez la case « Je suis le demandeur... ». Cliquez ensuite sur « Continuer ».

Confirmer et poursuivre ?

- ✓ Informations de voyage
- ✓ Données passeport des membres de votre groupe
- ✓ Coordonnées de contact
- ✓ Documents requis
- Confirmer et poursuivre

Assurez-vous que les informations fournies sont complètes, à jour et exactes. Vous pouvez vérifier et modifier les informations en cliquant sur les sections concernées.

En passant à l'étape suivante :

a) vous déclarez que toutes les informations fournies sont exactes et complètes et que vous avez conscience que vous commettez une infraction si vous omettez des informations ou fournissez de fausses informations en connaissance de cause ;

b) vous avez conscience qu'une autorisation de voyage électronique (eTA) approuvée n'est pas le seul critère d'admissibilité d'un voyageur sur le territoire de la République du Kenya ; les agents d'immigration détermineront l'admissibilité des voyageurs à leur arrivée ;

c) vous avez conscience qu'en cas d'informations fausses ou incomplètes, votre autorisation de voyage peut vous être refusée ;

et d) vous avez conscience que si votre demande est émise par un agent ou par un système automatisé d'un site tiers, elle peut être refusée automatiquement sans obligation de remboursement.

Déclaration voyageur :

Je déclare solennellement disposer des ressources financières suffisantes pour toute la durée de mon séjour au Kenya, y compris pour m'héberger, me nourrir, me déplacer, me soigner et pour couvrir toute dépense accessoire.

Je confirme avoir un billet de retour vers mon pays d'origine, je comprends les implications juridiques si je fournis de fausses informations et je m'engage à respecter les dispositions législatives et réglementaires en vigueur en République du Kenya.

☐ Je suis le demandeur et je comprends et accepte le caractère définitif et irrévocable de cette déclaration et accepte de signer cette demande par voie électronique.

☐ Je ne suis PAS le demandeur et je remplis ce formulaire au nom d'une tierce personne. Je comprends et accepte le caractère définitif et irrévocable de cette déclaration et accepte de signer cette demande par voie électronique.

Remarques supplémentaires

Précisez toute information supplémentaire que vous jugez pertinente pour nous aider à mieux traiter votre demande.

7. Dans la section « Délai de traitement des demandes », sélectionnez « Formule standard ». Le montant qui apparaît dans la case doit correspondre à la somme de 30,00 USD multipliée par le nombre de membres du groupe. Cliquez ensuite sur « Continuer ».

Délais de traitement des demandes ?

Sélectionnez un délai de traitement en fonction de votre date de départ.

- Délais de traitement des demandes
- Finalisez votre demande

☐ **Formule Standard** USD 60.00

Votre demande sera traitée sous un délai de 72 heures. Dans certains cas, ce délai peut être plus long.

- Assistance basique
- Si votre demande est incomplète, elle sera refusée.

8. Dans la section « Finalisez votre demande », saisissez les numéros de votre carte bancaire et sélectionnez le pays d'émission de votre carte, puis cliquez sur « Payer » pour procéder au paiement.

Finalisez votre demande

Payez en toute sécurité en utilisant l'un des modes de paiement ci-dessous. L'ensemble des frais de demande et des dons ne sont ni remboursables ni transférables.
Les politiques de remboursement des prestataires tiers s'appliquent.

- ✓ Délais de traitement des demandes
- ✓ Finalisez votre demande

Adresse e-mail

Nom figurant sur la carte

Numéro de carte

Date d'expiration

Code de sécurité

Pays

Tout USD 67,80
[Accéder au résumé](#)

Payer

9. Après avoir déposé votre demande, vous recevrez un e-mail contenant un numéro de dossier confirmant que votre demande a bien été enregistrée. Vous pourrez vérifier le statut de votre demande à tout moment en consultant le site <https://www.etakenya.go.ke>.
10. Une fois votre demande examinée, vous recevrez un e-mail contenant vos eTA. **Veillez vérifier que chaque membre du groupe ait bien reçu son eTA car toutes les eTA seront envoyées dans le même e-mail !**
 - Si votre demande est **accordée**, veuillez imprimer chaque eTA et la télécharger sur vos appareils mobiles ou l'enregistrer dans l'application mobile « Kenya Travel Authorisation ». Vous devrez chacun présenter votre eTA à tous les points de départ et d'arrivée.
 - Si votre demande est **refusée**, vous ne pourrez pas vous rendre au Kenya. Dans ce cas, veuillez envoyer un e-mail à l'adresse support@etakenya.go.ke pour le signaler et obtenir de plus amples informations.
11. Veillez à ce que tous les membres de votre groupe conservent bien leur eTA sur eux lors de votre voyage au Kenya !